

Communiqué

Paris, le 13 juin 2023

Transdev et Villes de France dévoilent un Cahier des Solutions Locales consacré aux pratiques et usages du vélo dans les villes moyennes

La crise énergétique nous engage à nous réinterroger sur la sobriété, et s'il le fallait encore, sur la nécessité de faire évoluer certains modes de déplacements comme le vélo, qui présente un intérêt vis-à-vis de la transition écologique, et qui fait l'objet du plan vélo renouvelé par le Gouvernement.

Pour accroître les connaissances sur la mobilité du quotidien, Transdev et Villes de France, ont lancé dès 2021 une étude sur le vélo dans les villes moyennes, avec le soutien de l'ADEME et de la Banque des Territoires. Des approches de terrain ont été réalisées auprès d'un panel de douze villes. L'étude intègre également une enquête en ligne auprès de 2 000 personnes représentatives de la population de ces villes.

Fruit d'une synthèse de ces analyses qualitatives et quantitatives, ce [Cahier des Solutions Locales](#) permet d'appréhender la place du vélo dans la chaîne de mobilité des villes intermédiaires.

Parmi les principaux enseignements mis en relief dans ce Cahier des Solutions Locales :

- Le vélo est encore loin d'être perçu comme un mode de déplacement du quotidien, alors même que le taux d'équipement des ménages est important ;
- Pour agir en faveur du vélo, il faut tenir compte des facteurs pratiques et psychosociaux identifiés et des profils associés à la pratique du vélo ;
- Seulement 7% de la population est réfractaire à la pratique du vélo, mais faute d'itinéraires sécurisés, sa pratique reste encore trop assimilée à l'activité sportive ou aux loisirs.

Du diagnostic à la proposition, **l'étude globale établit une passerelle vers douze recommandations** qui sont autant de moyens mis à la disposition des collectivités pour la mise en œuvre de politiques cyclables adaptées à chaque territoire

L'extension continue des zones 30 (vitesse limitée à 30 km/h), des zones à faibles émissions (ZFE) ou de mobilités partagées dans les villes et centres anciens, offre la possibilité de mettre en œuvre des mobilités actives plus apaisées, où le vélo aura toute sa place. Finalement au-delà de freins sécuritaires, sa pratique peut gagner en progression avec des aménagements légers, tandis qu'une stratégie autour du vélo peut être facilement mise en œuvre.

Contacts presse :

Villes de France

Armand Pinoteau

armand.pinoteau@villesdefrance.fr

Tél. : 01 45 44 90 12

Transdev

Sophie Geng

sophie.geng@transdev.com

Port. : +33 6 24 12 13 70

À propos de Villes de France :

Présidée par Gil AVÉROUS, maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

À propos de Transdev :

En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev permet à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes. Transdev transporte au quotidien près de 10 millions de passagers, grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, et emploie plus de 100 000 femmes et hommes. Leader mondial du transport public. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises.

Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts à 66% et par le Groupe Rethmann à 34%. Le Groupe Transdev, présent dans 19 pays, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros en 2022. Plus d'informations : www.transdev.com